

202491702
AR/A90/EC

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,
LE PREMIER FÉVRIER
A PARIS (deuxième arrondissement), 15, Boulevard Poissonnière, au
siège de l'Office Notarial, ci-après nommé,
Maître Agnès ROQUELAURE , Notaire de la Société Civile
Professionnelle "DUFOUR et Associés", titulaire d'un Office Notarial à PARIS
(deuxième arrondissement), 15, Boulevard Poissonnière,**

A reçu le présent acte contenant :

CAHIER DES CHARGES

A la requête de :

**Madame Dominique ROUVIER CHABRIOL, Directeur Juridique, Droit des
sociétés, de la société THALES SA.**

Agissant au nom et pour le compte de la Société dénommée :

THALES DIS FRANCE SA, Société anonyme au capital de 207 905 764,02 €, dont le siège est à MEUDON (92190), , identifiée au SIREN sous le numéro 562 113 530 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE.

dont une version numérisée est demeurée ci-annexée, par Monsieur **Patrick MOUCHART**.

Audi acte Monsieur MOUCHART a agi en sa qualité de Président Directeur Général de ladite société, spécialement habilité par une décision du conseil d'administration du 18 octobre 2019 dont une copie est demeurée ci-annexée..

ANNEXE 1 : POUVOIRS

Laquelle a, tout d'abord, exposé ce qui suit :

EXPOSE

Aux termes d'un acte aux minutes de l'office notarial dénommé en tête des présentes le 27 décembre 2019, il a été procédé :

- Au dépôt d'un certain nombre de pièces relatives à :
 - o la Société **THALES DIS FRANCE SA**, susnommée (pièces 1 à 3)
 - o la répartition du capital de la Société **THALES DIS FRANCE SA**, susnommée (pièces 4a à 4g)

- la copie des lettres de convocation aux assemblées générales adressées à Sean Fitzgerald (à l'adresse: 1404 EL CAMINO ROAD 2, BURLINGAME, CA 94010 – USA), pour les années 2009 à 2019 (pièces 5a à 5p)
 - la décision prise par le Conseil d'administration de THALES DIS FRANCE SA le 18/10/2019 de mettre en œuvre la procédure de rachat, prévu à l'article L228-6-3 et R228-14 du Code de Commerce.
 - la publication de la mise en œuvre de cette procédure dans deux journaux de diffusion nationale (La Croix et le Parisien Aujourd'hui en France) en date du 27/12/2019.
 - la proposition amiable d'achat formée par écrit signé de M. Rémy ROUGERON, à Sean Fitzgerald en date du 18 décembre 2019.
- La confirmation, dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure des articles L228-6-3 et R228-14 du Code de Commerce, de la date du 27/12/2019, date dudit acte et des publications effectuées comme donnant forme le point de départ de cette procédure

PRELABLE – DEPOT COMPLEMENTAIRE

La requérante requiert le notaire soussigné de bien vouloir déposer au rang de ses minutes :

- La copie de la signification faite par huissier, de la copie de la lettre susmentionnée contenant proposition d'achat, auprès de Monsieur Sean FITZGERALD, 1404 El Camino Road 2, Burlingame, CA 94010, USA, ; cette signification est formée par la confirmation adressée à Me BERRUER, huissier de justice à PARIS (16^{ème}) 17 rue de Passy, émanant de ABC legal services, de l'absence de délivrance à la personne destinataire (document en langue anglaise intitulé « declaration of non service ») laquelle contient une précision (en langue anglaise) que parmi les tentatives de délivrance du document, celle du 28/01/2020 fait état de la présence au lieu de la notification, de Monsieur JOHN DOE lequel a déclaré être propriétaire depuis plus de 10 ans
- La copie de la confirmation de remise par FedEx en date du 23 décembre 2020 à 13h31 d'une lettre du 22 décembre 2020 contenant proposition d'achat, auprès de Monsieur Sean FITZGERALD, par FedEx à l'adresse suivante : 6402 Flathead Avenue, LAS VEGAS Nevada 89122, USA, mentionnée comme adresse possible par Monsieur JOHN DOE dudit Monsieur FITZGERALD dans la signification ci-dessus visée (sous la rubrique « Investigation report »).

Il est précisé la lettre du 22 décembre 2020 susmentionnée contenant proposition d'achat, auprès de Monsieur Sean FITZGERALD, a également été adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : 6402 Flathead Avenue, LAS VEGAS Nevada 89122, USA, mentionnée comme adresse possible dudit Monsieur FITZGERALD dans la signification ci-dessus visée (l'accusé réception n'étant pas en en possession de la requérante).

La requérante déclare ne pas avoir reçu de réponse à ces envois du 22 décembre 2020.

ANNEXE 2A : NOTIFICATION PAR ABC LEGAL SERVICES

ANNEXE 2B : LETTRE DU 22/12/2020 ET JUSTIFICATIF D'ENVOI PAR FEDEX

MISE EN VENTE DES TITRES EN DESHERENCE

Huit cent quarante-deux (842) actions inscrites en compte auprès de la société émettrice ayant été inscrites au nom de **Sean FITZGERALD**.

Ladite personne n'ayant pas répondu depuis plus de 10 ans aux convocations aux assemblées générales qui lui ont été adressées à sa dernière adresse connue

Dans la délibération en date du 18 octobre 2019, le conseil d'administration de la société **THALES DIS FRANCE SA**, a décidé la mise en vente aux enchères publiques des titres en cause ;

Ladite société **THALES DIS FRANCE SA**, ayant fait publier dans le journal LA CROIX (édition du 27/12/2019) et LE PARISIEN AUJOURD'HUI EN FRANCE (édition nationale du 28/12/2019), un avis destiné à inviter les titulaires ou ayants droit des titres en déshérence de faire valoir leurs droits et les informant qu'à l'expiration d'un délai d'un an, à compter de ladite publicité, il serait procédé à la vente des titres en cause.

Il a également été indiqué, dans cet avis, que le produit net de la vente des titres serait à la disposition des ayants droit pendant dix ans sur un compte bloqué ouvert auprès d'un établissement de crédit habilité. Une copie de chacun de ces avis est ci-annexée.

ANNEXE 3 : AVIS DANS DES JOURNAUX A DIFFUSION NATIONALE

SOCIETE EMETTRICE

THALES DIS FRANCE SA, Société anonyme dont le siège est à MEUDON (92190), , identifiée au SIREN sous le numéro 562 113 530 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE.

Le capital social de ladite société divisé en

CENT QUARANTE-HUIT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE DEUX CENT VINGT-TROIS (148.776.223) actions d'une valeur unitaire nominale de QUATRE euros et CINQUANTE centimes (4,50 Eur), entièrement libérées et de même catégorie chacune.

Ceci exposé, la requérante a demandé au notaire soussigné(e) d'établir ainsi qu'il suit le cahier des charges, clauses et conditions sous lesquelles aura lieu l'adjudication des actions dont il s'agit à la requête de la société **THALES DIS FRANCE SA** et conformément aux prescriptions légales et réglementaires.

Ce qui a été fait de la manière suivante :

Cahier des charges, clauses et conditions de la vente aux enchères publiques des actions ci-après désignées

En exécution de la décision du conseil d'administration en date du 18 octobre 2019 susvisée.

Et dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure des articles L228-6-3 et R228-14 du Code de Commerce,

Aux requêtes, poursuites et diligences de Madame Dominique ROUVIER-CHABRIOL requérante, ayant tous pouvoirs nécessaires à l'effet des présentes, comme il est dit ci-dessus.

I. – DESIGNATION DES ACTIONS A VENDRE

Les titres, objet de la vente, comprennent **huit cent quarante-deux (842)** actions de QUATRE EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (4,50 EUR). de nominal chacune de la société . **THALES DIS FRANCE SA**,, société émettrice ; lesdites actions ne sont pas cotées en bourse et portent jouissance courante.

Lesdites actions sont actuellement inscrites sur le compte ouvert auprès de la société émettrice au nom de :

Monsieur Sean FITZGERALD, 1404 El Camino Road 2, Burlingame, CA 94010, USA (dernière adresse indiquée par ce dernier), ainsi qu'il résulte de l'attestation de répartition du capital social au 27 novembre 2019 signée du président de la Société émettrice, formant l'annexe 4 de l'acte du 27 décembre 2019 reçu par le notaire soussigné,

Qui n'ont pas été réclamées par son titulaire.

La vente aura lieu en un (1) lot unique composé de 842 actions.

Total égal au nombre d'actions à vendre, soit842.

II. – CHARGES ET CONDITIONS

Article 1er . – Garantie

L'adjudication aura lieu sans aucune espèce de garantie de la part de la société émettrice des actions vendues ; par suite, les adjudicataires ne pourront exercer aucun recours contre cette société pour quelque cause que ce soit, même en cas d'éviction totale ou partielle.

Article 2 . – Propriété et jouissance

Les adjudicataires auront la propriété et la jouissance des titres vendus à compter du jour de l'adjudication, les statuts de la société émettrice ne contenant pas de clause d'agrément aux cessions d'actions.

Chacun des adjudicataires sera subrogé tant activement que passivement par le seul fait de l'adjudication dans tous les droits et obligations attachés aux actions vendues, à compter du transfert de propriété ; il n'aura droit qu'aux dividendes mis en distribution après l'entrée en jouissance.

Article 3 . – Frais

Les adjudicataires, en sus de leur prix, paieront, le jour même de l'adjudication, en l'étude et sous la quittance du notaire soussigné, les frais de publicité et tous débours de ce genre pour parvenir à la vente et qui seront annoncés avant l'ouverture des enchères. Ils paieront, en outre, en sus de leur prix, les droits et émoluments du présent cahier des charges et de l'adjudication. Quant aux frais occasionnés par la mutation proprement dite, notamment, par le virement de compte à compte, ils seront à la charge personnelle de l'adjudicataire qu'il concerne.

Article 4 . – Paiement du prix

Les adjudicataires seront tenus de payer le prix d'adjudication en l'étude du notaire soussigné, au plus tard le **12 mars 2021 (ou avant s'ils le souhaitent)**.

En cas de retard dans le paiement, pour quelle quelque cause que ce soit, le prix produira, de plein droit, des intérêts au taux de 2 % l'an, sans que cette stipulation puisse valoir prorogation du délai.

Le produit provenant de la vente des titres concernés restera, pendant dix ans, conformément aux textes actuellement en vigueur, à la disposition des ayants droit, sur le compte de consignations de consignations ouvert à la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS au nom de l'office notarial dénommé en tête des présentes. Le montant fera l'objet d'une demande de consignation définitive.

Article 5 . – Droits des adjudicataires

Les droits de chacun des adjudicataires sont constitués par le présent cahier des charges, le procès-verbal d'adjudication et l'attestation d'inscription en compte du nouveau titulaire est fournie par la société émettrice. Ils seront délivrés – avec les pièces annexes qu'ils comportent – à chaque adjudicataire et à ses frais, en original, expédition, copie ou extrait certifiés, selon la nécessité ou la demande après qu'il aura lui-même satisfait à toutes ses obligations.

Article 6 . – Réception des enchères – Consignation

Les enchères ne seront reçues que de la part de personnes connues et notoirement solvables. Pour assurer l'effet de cette clause, toute personne qui voudra porter des enchères devra déposer entre les mains du notaire soussigné, avant l'adjudication, une somme de **VINGT-QUATRE MILLE CINQ CENT TRENTE-CINQ EUROS ET QUATRE-VINGT-HUIT CENTIMES (24.535,88 EUR)** ; cette somme sera restituée de suite aux déposants qui ne seront pas déclarés adjudicataires et, en ce qui concerne les adjudicataires, elle s'imputera de plein droit d'abord sur les frais d'adjudication et, pour le surplus, sur le prix.

Pour cette consignation, seuls des chèques de banque établis à l'ordre de la SCP DUFOUR ET ASSOCIES, ou des virements sur le compte dont l'IBAN figure ci-dessous seront admis.

IBAN : FR90 4003 1000 0100 0011 9517 J31 code BIC : CDCGFRPP

La vente aura lieu à l'extinction des feux. Les enchères seront portées de vives voix, seule la dernière sera constatée au procès-verbal d'adjudication.

L'adjudication sera prononcée au profit du plus offrant et dernier enchérisseur après que les deux derniers feux auront brûlé et se seront éteints sans nouvelle enchère.

Article 7 . – Command – Solidarité

Les adjudicataires qui useraient de la faculté de déclarer command demeureront solidairement obligés avec celui ou ceux qui se seront substitués à l'exécution de toutes les charges et conditions de l'adjudication ; la même solidarité existera entre tous les coadjudicataires mais elle ne sera pas applicable aux notaires ou avocats qui se seront rendus adjudicataires pour autrui.

Article 8 . – Folle enchère

À défaut d'exécution, par l'un des adjudicataires, des charges et conditions de l'adjudication, il pourra être procédé à la revente sur folle enchère des titres à lui adjudgés, sans préjudice de tout recours contre lui par tous moyens et voies de droit.

Article 9 . – Domicile – Attribution de juridiction

Pour l'exécution des présentes et de l'adjudication, domicile est élu par le requérant en l'étude du notaire soussigné.

Les adjudicataires, quant à eux, devront élire domicile, au moment même de l'adjudication, dans le ressort du tribunal judiciaire de PARIS faute de quoi, domicile sera élu à PARIS (2^{ème}) 15 boulevard Poissonnière, en l'étude du notaire soussigné.

Les domiciles élus seront attributifs de juridiction et tous actes d'exécution et exploits quelconques y seront valablement signifiés.

Article 10 . – Mise à prix

Outre les charges et conditions ci-dessus exprimées, les enchères seront reçues sur la mise à prix de **VINGT-QUATRE MILLE CINQ CENT TRENTE-CINQ EUROS ET QUATRE-VINGT-HUIT CENTIMES (24.535,88 EUR)** pour l'ensemble des titres mis en vente, soit pour un prix unitaire de 29,14 euros par action.

Ce prix unitaire par action est celui auquel ont été réalisées les transactions portant sur les titres de la société émettrice lors du rachat intervenu en février 2020 par l'actionnaire majoritaire.

Chaque enchère sera de DIX (10) euros au moins.

L'adjudication sera prononcée et sera définitive, même sur une seule enchère, sur la mise à prix ci-dessus indiquée, sous réserve, le cas échéant, de l'agrément des adjudicataires par la société émettrice.

À défaut d'enchère, la mise à prix pourra être immédiatement baissée.

III. – DATE DE L'ADJUDICATION

L'adjudication aura lieu à .PARIS (2^{ème}) 15 boulevard Poissonnière, en l'étude du notaire soussigné,

Le 5 mars deux mille vingt et un (05/03/2021), à 14 heures.

Les enchères pourront être portées par la personne à l'étude, soit en présence physique, soit en présence par un procédé de visio-conférence au moyen d'identifiants de connexion qui seront communiqués par l'office notarial dénommé en tête des présentes après dépôt de la consignation pour enchérir.

Il est dès à présent précisé qu'un logiciel devra être téléchargé : LifeSize Cloud disponible sur: <https://call.lifesizecloud.com/download>

Il est précisé que la possibilité de porter des enchères par le procédé de visio-conférence décrit ci-dessus n'est pas garantie ; ni le requérant, ni l'office notarial dénommé en tête des présentes ne sauraient être tenus pour responsable de difficultés d'installation ou de fonctionnement.

IV. – FORMALITES. PUBLICITES

Le public sera tenu informé des jour, heure et lieu de l'adjudication :

- par deux insertions à paraître dans deux journaux à diffusion nationale et un journal d'annonces légales, un mois au plus ou quinze jours au moins, avant la date fixée,
- ainsi que par des placards, dans le même délai, placés à l'étude et au siège de la société.

Enfin, dès que la publicité sera effectuée comme il vient d'être dit, tout intéressé pourra prendre connaissance du présent cahier des charges et du dossier qui s'y rattache en l'étude du notaire soussigné dans les conditions figurant ci-dessous.

Contexte sanitaire

Eu égard au contexte sanitaire, il est expressément convenu que le présent cahier des charges pourra être consulté :

- Sur le site internet de la SCP DUFOUR ET ASSOCIES notaires (<http://dufournotaires.com/>)
- A l'étude et sur rendez-vous préalable pour permettre le respect du protocole sanitaire.

Un envoi d'une copie du présent cahier des charges sera fait par FedEx et par huissier, auprès de Monsieur Sean FITZGERALD, à sa dernière adresse connue de la Société THALES DIS FRANCE, tout comme à l'adresse mentionnée comme pouvant être la sienne lors de la signification de la copie de la lettre susmentionnée contenant proposition d'achat de décembre 2019, savoir les adresses suivantes :

- 1404 El Camino Road 2, Burlingame, CA 94010, USA
- Et selon la déclaration de Monsieur JOHN DOE, susmentionnée, au 6402 Flathead Avenue, LAS VEGAS Nevada 89122, USA

V. – MENTION

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'Office notarial traite des données personnelles concernant les personnes mentionnées aux présentes, pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes.

Ce traitement est fondé sur le respect d'une obligation légale et l'exécution d'une mission relevant de l'exercice de l'autorité publique déléguée par l'Etat dont sont investis les notaires, officiers publics, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945.

Ces données seront susceptibles d'être transférées aux destinataires suivants :

- les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Électronique des Notaires, registre du PACS, etc.),
- les offices notariaux participant ou concourant à l'acte,
- les établissements financiers concernés,
- les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales,
- le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, pour la production des statistiques permettant l'évaluation des biens immobiliers, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013,
- les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces vérifications font l'objet d'un transfert de données dans un pays situé hors de l'Union Européenne disposant d'une législation sur la protection des données reconnue comme équivalente par la Commission européenne.

La communication de ces données à ces destinataires peut être indispensable pour l'accomplissement des activités notariales.

Les documents permettant d'établir, d'enregistrer et de publier les actes sont conservés 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. L'acte authentique et ses annexes sont conservés 75 ans et 100 ans lorsque l'acte porte sur des personnes mineures ou majeures protégées. Les vérifications liées aux personnalités politiquement exposées, au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme sont conservées 5 ans après la fin de la relation d'affaires.

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, les intéressés peuvent demander l'accès aux données les concernant. Le cas échéant, ils peuvent demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière.

L'Office notarial a désigné un Délégué à la protection des données que les intéressés peuvent contacter à l'adresse suivante : cil@notaires.fr.

Si ces personnes estiment, après avoir contacté l'Office notarial, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.

VI. – CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent cahier des charges.

DONT ACTE sans renvoi

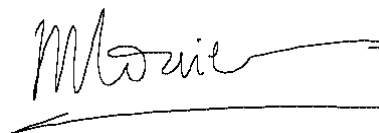
Généré en l'office notarial et visualisé sur support électronique aux lieu, jour, mois et an indiqués en entête du présent acte.

Et lecture faite, la requérante a certifié exactes les déclarations la concernant, avant d'apposer sa signature sur tablette numérique.

Puis le notaire qui a recueilli l'image de sa signature manuscrite a lui-même signé au moyen d'un procédé de signature électronique sécurisé.

**Mme
ROUVIER-CHABRIOL
Dominique
représentant de la
société dénommée
THALES DIS FRANCE
SA a signé**

à PARIS
le 01 février 2021

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mme Rouvier-Chabriol', written over a horizontal line.

**et le notaire Me
ROQUELAURE AGNES a
signé**

à L'OFFICE
L'AN DEUX MILLE VINGT ET
UN
LE PREMIER FÉVRIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Me Roque-laure', written over a horizontal line.

La soussignée Me Agnès ROQUELAURE, notaire à PARIS, certifie qu'il y a lieu de lire s'agissant de la Société THALES DIS FRANCE que son siège social est à MEUDON (92190), **6 rue de la Verrerie.**

A Paris, le 2 février 2021.

Signée électroniquement par Me ROQUELAURE AGNES le 2 février 2021

THALES DIS FRANCE SA

Société Anonyme au capital de 669 493 003,50 euros

Siège social : 6, rue de la Verrerie - 92190 MEUDON

562 113 530 R.C.S. NANTERRE

PROCURATION

Je soussigné Patrick MOUCHART, Président-Directeur général de la société THALES DIS France SA (ci-après « la Société »), dûment habilité aux fins des présentes, donne pouvoir à :

- Madame Dominique Rouvier-Chabriol, Directeur Juridique - Droit des sociétés de la société THALES dont le siège social est Tour Carpe Diem, Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie,

ou à,

- toute personne habilitée de l'Etude DUFOUR et Associés, notaires, 15 boulevard Poissonnière, 75002,

agissant seul,

à l'effet de signer par-devant Me Agnès ROQUELAURE, Notaire de la Société Civile Professionnelle "DUFOUR et Associés", titulaire d'un Office Notarial à PARIS (deuxième arrondissement), 15, Boulevard Poissonnière,

un acte authentique portant Cahier des Charges en vue de la vente par adjudication des 842 actions THALES DIS France SA appartenant à M. Sean FITZGERALD, de nationalité américaine, dont la dernière adresse connue dans les registres de la Société est 1404 EL CAMINO ROAD 2, BURLINGAME, CA 94010 – USA,

et ce, en application de la procédure prévue aux articles L.228-6-3 et R.228-14 du Code de Commerce.

Fait à Meudon,

Le 25 janvier 2021

Patrick MOUCHART
Président Directeur Général

DELIVER
TO

CUSTOMER



TRACKING NUMBER
49658396

DELIVER TO:

SCP HENRI BERRUER
Huissier de Justice Associe
17, rue de Passy
75016 Paris
France

ALL ENCLOSED DOCUMENTS:

Proof of Non-Service (TN: 0049316047)

PARTNER

Seattle Support

633 YESLER WAY
SEATTLE, WA 98104
206-521-9000

CUSTOMER

SCP HENRI BERRUER

CUSTOMER REF

207219

COURT

International Service - Hague Convention

CASE NUMBER

207219

CASE TITLE

S.A. THALES v. MONSIEUR FITZGERALD SEAN

0048699
258
STORAGE NUMBER



www.abclegal.com



Generated: 02/05/2020



INVESTIGATION REPORT

Hello,

We were unsuccessful in delivering your documents to the recipient in this service request. We located the following possible address for your recipient:

MONSIEUR FITZGERALD SEAN

6402 FLATHEAD AVE
LAS VEGAS, NV 89122

***DISCLAIMER: Results are not always 100% accurate and may result in another non-service**

You may resubmit your order using the new address according to the rules of the service conventions you applied with. Should you require any further details as to the results or outcome of this process service, you may contact ABC Legal Services for further details at 206-521-9000 or by fax at 206-224-3409.

Be advised that you can now pay by credit card and submit an order online by going to our website at:

www.abclegal.com/international-service-of-process/payment-information

Simply select "Place Order" and follow the online prompts. We kindly request that you inform us if you wish for us to use any attached electronic documents for service, or if physical documents are being delivered.

Sincerely,

ABC Legal Services
633 Yesler Way
Seattle, WA 98104

CERTIFICATE ATTESTATION

The undersigned authority has the honor to certify, in conformity with Article 6 of the Convention that the documents have not been served.

Service was attempted on **MONSIEUR FITZGERALD SEAN**
at the address of **1404 EL CAMINO ROAD 2, BURLINGAME, CA 94010**

The documents were not served by reason of the following facts:

1/24/2020 12:25 PM: No answer at door.
1/25/2020 6:22 PM: No answer at door.
1/26/2020 9:59 AM: No answer at door.
1/26/2020 10:00 AM: Per phone call to 650-393-4037; no answer.
1/26/2020 10:01 AM: Per phone call to 702-562-7566; no answer.
1/28/2020 8:15 PM: Per JOHN DOE, WHO REFUSED TO GIVE NAME, OWNER OF HOUSE OVER 10 YEARS, a Middle Eastern male contact approx. 45-55 years of age, 5'8"-5'10" tall, weighing 160-180 lbs with gray hair with an accent; subject moved.

In conformity with the second paragraph of Article 12 of the Convention, the applicant is requested to pay or reimburse the expenses detailed in the attached statement.

Annexes

Documents returned:

In appropriate cases, documents establishing the service:

SEE ATTACHED DOCUMENTS

Documents from: **SCP HENRI BERRUER, Huissier de Justice Associe**
17, rue de Passy
75016 Paris
France

Done at Seattle, Washington on **Feb 5 2020.**



Rick Hamilton
Contracting Agent for the
Office of International Judicial Assistance
ABC Legal Services
633 Yesler Way
Seattle, WA 98104



ATTORNEY OR PARTY WITHOUT ATTORNEY (Name, State, Bar number, and address): SCP HENRI BERRUER Huissier de Justice Associe 17, rue de Passy 75016 Paris France TELEPHONE NO.: _____ FAX NO. (Optional): _____ E-MAIL ADDRESS (Optional): _____ ATTORNEY FOR (Name): S.A. THALES	FOR COURT USE ONLY
FRANCE STREET ADDRESS: 633 Yesler Way MAILING ADDRESS: 633 Yesler Way CITY AND ZIP CODE: Seattle 98104 BRANCH NAME: _____	
PLAINTIFF/PETITIONER: S.A. THALES	CASE NUMBER:
DEFENDANT/RESPONDENT: MONSIEUR FITZGERALD SEAN	207219
DECLARATION OF NON SERVICE	Ref. No. or File No.: 207219

I declare that I am and was on the dates herein mentioned, over the age of 18 years, not a party to nor interested in the above entitled action, and competent to be a witness therein.

I received the following documents for service:
SEE ATTACHED DOCUMENTS

I attempted to serve **MONSIEUR FITZGERALD SEAN**
 at the address of **1404 EL CAMINO ROAD 2, BURLINGAME, CA 94010**

and was unable to effect service for the following reasons:

- 1/24/2020 12:25 PM: No answer at door.**
- 1/25/2020 6:22 PM: No answer at door.**
- 1/26/2020 9:59 AM: No answer at door.**
- 1/26/2020 10:00 AM: Per phone call to 650-393-4037; no answer.**
- 1/26/2020 10:01 AM: Per phone call to 702-562-7566; no answer.**
- 1/28/2020 8:15 PM: Per JOHN DOE, WHO REFUSED TO GIVE NAME, OWNER OF HOUSE OVER 10 YEARS, a Middle Eastern male contact approx. 45-55 years of age, 5'8"-5'10" tall, weighing 160-180 lbs with gray hair with an accent; subject moved.**

Fee for service: **\$ 0.00**

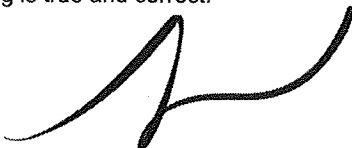
I am a registered California process server; my name, address, phone number, and county of registration and number are:

Jennifer Carniato-McElroy
PO Box 603, San Martin, CA 96046
650-996-0158
San Mateo County, #522

For: **ABC Legal Services, Inc.**
 Registration #: **6779**
 County: **Los Angeles**

I declare under penalty of perjury under the laws of the State of California the foregoing is true and correct.
 Date: 1/29/20

Jennifer Carniato-McElroy
 (PRINTED NAME OF DECLARANT)


 (SIGNATURE OF DECLARANT)

BY FAX



THALES

Tour Carpe Diem
Place des Corolles
Esplanade Nord
92098 Paris La Défense
France
Tél.: +33 (0)7 77 80 00
www.thalesgroup.com

Mr. Sean FITZGERALD
6402 Flathead Avenue,
Las Vegas,
NV 89122, USA

By FEDEX and LRAR International

22 December 2020

RE: Your shareholding in GEMPLUS SA/GEMALTO SA. Thales DIS France SA

Dear Sir,

At the end of 2019, Thales SVP, Legal & Contrats sent to you the attached letter proposing to you to sell to Thales your shares in the capital stock of Thales DIS France SA (formerly Gemalto SA), which corporate books show that you currently own 842 shares of it.
Thales DIS France SA is 99,99% owned by Thales.

Our researches pointed out that you may have originally owned 750 shares of Gemplus SA, which was merged with Axalto SA on 1st October 2008, to give birth to Gemalto SA, and that you may have received, as the result of such merger, 842 shares of Gemalto SA (due to an exchange ratio of 1,123 Axalto SA (renamed Gemalto SA) shares for 1 Gemplus SA shares).

If you are the owner of the shares, (you have to justify with a document that you had in the past held 750 Gemplus SA shares), we thank you to contact us in order to discuss the conditions of the sale of your shares to Thales, before mid-January 2021.

Please note that our former attempts to contact you have, so far, been all unsuccessful during a very long period (more than 10 years). Notably, the letters sent for the convening of General Meetings of Gemalto SA / Thales DIS France SA, have all come back to us with the indication that the following address is incorrect: **1404 El Camino Road 2, Burlingame, CA 94010, USA**, (last known address in the corporate books of the company).

We tried to find you at this address in Burlingame, CA, and recently someone told us that you moved to Las Vegas at the above address.

We would very much appreciate if you could contact us at the following email address dominique.rouvier-chabriol@thalesgroup.com in order to discuss our offer.

Please note that this letter would be the final notice.

Kind regards,



Ms. Dominique Rouvier Chabriol
Corporate Law General Council

THALES

S.A. au capital de 639.952.518 Euros

Siège social : Tour Carpe Diem - Place des Corolles – Esplanade Nord – 92400 Courbevoie France – 552 059 024 RCS Nanterre

Tour Carpe Diem
31 Place des Corolles
CS 20001
92098 Paris La Défense
France
Tél.: +33 (0)1 57 77 80 00
www.thalesgroup.com

Mr Sean FITZGERALD
1404 El Camino Road 2,
Burlingame, CA 94010
USA

Courbevoie, on December 18, 2019

RE: Your shareholding in GEMPLUS SA/GEMALTO SA – Proposal

Dear Sir,

Last April, Thales SA, a French company listed on the Paris Stock Exchange, completed the acquisition of the Gemalto group.

We are contacting you concerning a French private company of such group, ie. Gemalto SA (newly renamed Thales DIS France SA), which corporate books show that you currently own 842 shares of it.

Our researches pointed out that you may have originally owned 750 shares of Gemplus SA, which was merged with Axalto SA on 1st October 2008, to give birth to Gemalto SA, and that you may have received, as the result of such merger, 842 shares of Gemalto SA (due to an exchange ratio of 1,123 Axalto SA (renamed Gemalto SA) shares for 1 Gemplus SA shares).

Thales DIS France SA is 99,99% owned by Gemalto Holding B.V., which in turn is 100% owned by Thales SA.

In order to facilitate the corporate legal integration of Thales DIS France SA into the Thales group, we would be interested in acquiring your shares in Thales DIS France SA, after having confirmed with you the legal ownership of such shares.

Please note that our former attempts to contact you have, so far, been all unsuccessful. Notably, the letters sent for the convening of General Meetings of Gemalto SA / Thales DIS France SA, have all come back to us with the indication that the following address is incorrect: 1404 El Camino Road 2, Burlingame, CA 94010, USA.

We would very much appreciate if you could contact us at the following email address dominique.rouvier-chabriol@thalesgroup.com in order to discuss our offer.

Kind regards,

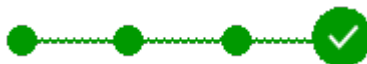

Rémy ROUGERON
SVP Group General Counsel

Me Agnès ROQUELAURE

De: TrackingUpdates@fedex.com
Envoyé: mercredi 23 décembre 2020 22:33
À: KHELIF Aude
Objet: Envoi FedEx 772448457450: Votre colis a été livré



Bonjour. Votre colis a été
livré le mercredi, 23/12/2020
à 13:31.



Livré à 6402 FLATHEAD AVE, LAS VEGAS, NV 89122

OBTENIR UNE PREUVE DE LIVRAISON

NUMÉRO DE SUIVI [772448457450](#)

DE THALES
31 PLACE DES COROLLES
TOUR CARPE DIEM
COURBEVOIE, 92, FR, 92400

À SEAN FITZGERALD
6402 FLATHEAD AVENUE
LAS VEGAS, NV, US, 89122

RÉFÉRENCE 508302

RÉFÉRENCE DE L'EXPÉDITEUR 508302

DATE D'EXPÉDITION	mar. 12/22/2020 05:04 PM
LIVRÉ À	Domicile
TYPE D'EMBALLAGE	FedEx Envelope
ORIGINE	COURBEVOIE, 92, FR, 92400
DESTINATION	LAS VEGAS, NV, US, 89122
MANUTENTION SPÉCIALE	Livraison en zone résidentielle
NOMBRE DE COLIS	1
POIDS TOTAL DE L'ENVOI	0.30 KG
TYPE DE SERVICE	FedEx International Economy



Téléchargez l'application mobile FedEx®

Bénéficiez de la flexibilité dont vous avez besoin pour créer des envois et personnaliser vos livraisons via l'application.

[EN SAVOIR PLUS](#)

SUIVRE FEDEX



✉ Veuillez ne pas répondre à ce message. Cet e-mail a été envoyé par un service de messagerie automatique. Ce rapport a été généré vers 3:32 PM CST 12/23/2020.

Tous les poids sont des estimations.

Pour connaître le dernier statut de votre envoi, cliquez sur le numéro de suivi ci-dessus.

La livraison standard correspond à la date et l'heure prévues de livraison du colis, en fonction du service, de la destination et de la date d'expédition sélectionnés. Certaines restrictions et exceptions peuvent s'appliquer. Veuillez consulter le Guide des services FedEx pour connaître les conditions générales de service, notamment de la garantie de remboursement FedEx, ou contactez le Support client FedEx dont vous dépendez.

© 2020 Federal Express Corporation. Le contenu de ce message est protégé par les législations américaines et internationales relatives aux droits d'auteurs et aux droits des marques. Consultez notre [politique relative à la protection de la vie privée](#). Tous droits réservés.

Merci d'avoir choisi FedEx.

ATTESTATION DE PARUTION

CETTE ANNONCE PARAIT DANS LE JOURNAL
La Croix - EDITION NATIONALE UNIQUE
du 27 décembre 2019

Le journal La Croix est habilité pour les départements 75, 92 et 94

THALES DIS FRANCE SA
6 Rue de la Verrerie
92190 Meudon

ANNONCE

THALES DIS FRANCE SA
SA au capital de 207.905.764,02 €
Siège social : 6, rue de la Verrerie - 92190
MEUDON
562 113 530 RCS NANTERRE

Au terme d'une délibération du 18 octobre 2019, le Conseil d'administration de la société THALES DIS France SA (ci-après la « Société ») a décidé d'engager la procédure de rachat forcé d'actions en déshérence, telle que prévue aux articles L228-6-3 et R228-14 du code de commerce qui stipulent que les titres dont les titulaires, malgré le respect des formalités de convocation aux assemblées générales, n'ont pas été atteints par les convocations depuis dix années révolues, peuvent être vendus.

En conséquence, le Conseil d'administration invite les titulaires ou ayant droit des titres en déshérence de faire valoir leurs droits dans un délai d'un an à compter de la publication du présent avis auprès de la société THALES DIS France SA, à la direction juridique au siège social et les informe que la Société procédera à la vente des actions à l'issue du délai. A compter de cette vente, les titulaires ou leurs ayant droit ne pourront plus prétendre qu'à la répartition en numéraire du produit net de la vente des titres qui sera tenu à leur disposition pendant un délai de dix ans sur un compte bloqué au sein d'un établissement de crédit. Pour avis.

(Agrandissement)

THALES DIS FRANCE SA
SA au capital de 207.905.764,02 €
Siège social : 6, rue de la Verrerie - 92190
MEUDON
562 113 530 RCS NANTERRE

Au terme d'une délibération du 18 octobre 2019, le Conseil d'administration de la société THALES DIS France SA (ci-après la « Société ») a décidé d'engager la procédure de rachat forcé d'actions en déshérence, telle que prévue aux articles L228-6-3 et R228-14 du code de commerce qui stipulent que les titres dont les titulaires, malgré le respect des formalités de convocation aux assemblées générales, n'ont pas été atteints par les convocations depuis dix années révolues, peuvent être vendus.

En conséquence, le Conseil d'administration invite les titulaires ou ayant droit des titres en déshérence de faire valoir leurs droits dans un délai d'un an à compter de la publication du présent avis auprès de la société THALES DIS France SA, à la direction juridique au siège social et les informe que la Société procédera à la vente des actions à l'issue du délai. A compter de cette vente, les titulaires ou leurs ayant droit ne pourront plus prétendre qu'à la répartition en numéraire du produit net de la vente des titres qui sera tenu à leur disposition pendant un délai de dix ans sur un compte bloqué au sein d'un établissement de crédit. Pour avis.

Pour avis.

MEDIA MARKETING
171 ter avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Tél. : 01 41 38 83 00
Fax : 01 41 38 83 01

Nos références :

6355360/1 /722299 / COMR53/ /G6 - Insertions diverses

Vos références :

**THALES SA
31 PLACE DES COROLLES TOUR CARPE
DIEM
92098 PARIS LA DEFENSE CEDEX**

Attestation de parution

**L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage,
dans Aujourd'hui en France (Edition Nationale) , rubrique ANNONCES LEGALES le 28.12.2019**

Fait à Paris, le 24/12/19,

Directrice Générale du Parisien et d'Aujourd'hui en France – Directrice de la Publication.



LE PARISIEN - AUJOURD'HUI EN FRANCE Services Annonces légales et Judiciaires

Contact commercial: 01 87 39 84 00 - Email : legales@teamedia.fr

CS 10817- 75738 Paris Cedex 15 – Tél : 01 87 39 84 00

S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RCS Paris 389 505 850 - Identifiant TVA : FR 78 389 505 850

Annonce

THALES DIS FRANCE SA

Société anonyme
au capital de 207.905.764,02 euros
Siège social : 6, rue de la Verrerie
92190 Meudon
562 113 530 RCS Nanterre

Au terme d'une délibération du 18 octobre 2019, le Conseil d'administration de la société THALES DIS France SA (ci-après la « Société ») a décidé d'engager la procédure de rachat forcé d'actions en déshérence, telle que prévue aux articles L228-6-3 et R228-14 du code de commerce qui stipulent que les titres dont les titulaires, malgré le respect des formalités de convocation aux assemblées générales, n'ont pas été atteints par les convocations depuis dix années révolues, peuvent être vendus.

En conséquence, le Conseil d'administration invite les titulaires ou ayant droit des titres en déshérence de faire valoir leurs droits dans un délai d'un an à compter de la publication du présent avis auprès de la société THALES DIS France SA, à la direction juridique au siège social et les informe que la Société procédera à la vente des actions à l'issue du délai. A compter de cette vente, les titulaires ou leurs ayant droit ne pourront plus prétendre qu'à la répartition en numéraire du produit net de la vente des titres qui sera tenu à leur disposition pendant un délai de dix ans sur un compte bloqué au sein d'un établissement de crédit.

Pour avis.

Liste des annexes :

- A01 pouvoir TDISF - Prouration squeeze out 25-01-2021 signée PM
- A02a - signification Sean Fitzgerald (echec) 2026570 (Copie)
- A02B Courrier Sean Fitzgerald 22-12-2020. signé
- A02B2 envoi par DHL.pdf
- A03A Attestation de Parution La Croix 27-12-2019 (Copie)
- A03B Attestation Parution Le Parisien - Aujourd'hui en France 28-12-2019 (Copie)